

Le nombre d'accidents et de victimes est stable sur les routes vaudoises en 2012

La Police cantonale vaudoise constate une stabilité des accidents de la route en 2012 (+1,3%) et par une baisse du nombre de blessés (- 2,5%). Avec 32 décès, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises est également stable. Il faut rappeler cependant que ce chiffre a diminué de presque 50% depuis 2003. Les motards, avec 6 victimes (8 en 2011), restent des conducteurs très exposés.

Depuis 2004, le nombre des personnes tuées sur les routes vaudoises a fortement diminué pour finalement se stabiliser en 2008 et 2009 et s'abaisser à nouveau en 2010 puis en 2011 et 2012. Il est passé de 61 en 2003, à 56 en 2004, 45 en 2005, 37 en 2006, 38 en 2007, 42 en 2008, 43 en 2009, 36 en 2010, 31 en 2011 puis 32 victimes en 2012. Cependant, ce dernier chiffre correspond à une baisse de quasi 50% par rapport à 2003. Les principales causes des accidents mortels restent la vitesse, l'inattention et l'ivresse.

Mme Jacqueline de Quattro, Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, estime qu'il y a toujours trop de victimes sur nos routes. L'effort doit donc se poursuivre car un décès sur la route sera toujours un décès de trop. En effet, impossible de ne pas penser aux drames engendrés pour les proches des victimes. C'est pourquoi la Police cantonale en étroite collaboration avec les polices communales poursuit ses efforts afin d'assurer au quotidien tant des actions de prévention que de répression pour la sécurité routière. Aux contrôles réguliers d'alcoolémie et de vitesse s'ajoutent de nombreuses campagnes de sécurité ciblées sur des actions préventives auprès des jeunes et des aînés et des usagers les plus touchés par les accidents de la route.

Pour 2013, le commandant de la Police cantonale, M. Jacques Antenen, rappelle qu'il est impératif de poursuivre les efforts dans le but de réduire encore le nombre des victimes de la route. Intensifier la lutte contre les criminels de la route (alcool et vitesse) demeure une priorité. Si la prévention est un axe essentiel qui doit être développé, notamment vers les jeunes conducteurs et les motards, la répression doit être renforcée afin que certains comportements irresponsables ne se produisent plus. Il s'agit notamment de durcir les sanctions pénales mais également administratives. Celles-ci pourraient passer, par exemple, par le séquestre des véhicules conduits par les criminels de la route (nouvelles directives Via Sicura de la Confédération). Comme les années précédentes, ce sont les conducteurs âgés de 20 à 29 qui provoquent (responsables principaux) le plus d'accident (24,28 % des conducteurs fautifs). Enfin, le commandant rappelle que l'année 2013 est celle des chantiers sur les autoroutes du canton. Afin d'assurer la protection maximale des ouvriers à l'œuvre, la Police cantonale vaudoise procèdera à des contrôles de vitesse. Comme en 2011 et 2012, des panneaux mentionnant le nombre de retraits de permis seront installés à l'entrée des grandes zones de chantier.

Le Lt-col Olivier Botteron, commandant de la Gendarmerie, insiste sur le fait que le comportement de l'usager de la route demeure le garant de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Le conducteur doit impérativement vouer toute son attention à la conduite. C'est seulement à ce prix que des vies sont quotidiennement épargnées. Il n'est pas acceptable de perdre la vie pour avoir omis d'attacher sa ceinture de sécurité ou de provoquer un accident grave ou mortel en faisant usage, au volant, d'un téléphone sans dispositif main libre. Sur 292 conducteurs ou passagers non attachés lors d'un accident en 2012, 71 ont été blessés et 6 ont perdu la vie, soit deux de plus qu'en 2011. Un conducteur a 16 fois plus de risque d'être tué en ne faisant pas usage de la ceinture de sécurité.

Synthèse des statistiques circulation en 2012

Le nombre total des accidents dans le canton est en hausse en 2012 avec 4'702 cas (+ 59 cas / - 1,3% par rapport à 2011). 525'492 véhicules étaient immatriculés dans le canton de Vaud en 2012. 30 de ces collisions ont eu une issue mortelle faisant 32 victimes (31 en 2011, soit une hausse de 1,3%). Les causes principales des accidents mortels sont stables : vitesse inadaptée (25%), ivresse (15%), inattention (8%), et fatigue (5%), ce dernier facteur étant en augmentation.

3'519 personnes ont été interceptées pour ivresse sans accident lors de contrôles routiers, soit 1'329 pour ivresse non qualifiée (taux entre 0,50 & 0,79 o/oo) et 2'190 dont le taux était supérieur à 0,8 o/oo. Les accidents ayant impliqués une personne ivre (conducteur/piéton) ont diminué (-33 cas) avec 807 cas (840 en 2011).

Les contrôles de vitesse (radar mobile) ont été plus nombreux, passant de 1'732 en 2011 à 1'976 en 2012, dont 898 en localités - principalement suite aux demandes provenant des communes - et 868 hors localités. Le pourcentage des usagers dénoncés est en légère baisse avec 3,13 (3,5% en 2011). Quelque 1'666'352 véhicules ont été contrôlés. Ils avaient été 1,36 millions en 2011. 111'449'548 véhicules ont été contrôlés par les radars fixes (contrôles automatisés) et le pourcentage des usagers dénoncés sur les autoroutes est de l'ordre de 0,13%.

Selon les chiffres communiqués par le Service des routes, le volume du trafic a poursuivi son augmentation sur les autoroutes et les routes cantonales. Le parc automobile vaudois a connu, avec 525'492 véhicules immatriculés un accroissement de 2,2 % en 2011.

Prévention

La brigade de prévention routière a visité 27'429 élèves allant des classes enfantines à la 9^{ème} année scolaire et comprenant également les apprentis de 3^{ème} année de toutes branches professionnelles confondues. La brigade a mis sur pied, dans différentes régions du canton, des actions à l'occasion de la rentrée scolaire. 321 contrôles ont été effectués aux abords des collèges, de la fin août à début septembre 2012. Des actions visant à sensibiliser les motards au respect des limitations de vitesse ont été conduites sur les cols vaudois avec 500 motards rencontrés et le contrôle de 120 d'entre eux en août 2012. 1800 affiches ont été distribuées dans tout le canton lors de la campagne, soutenue par les pilotes vaudois respectivement de formule 1 et de moto Sébastien Buemi et Bastien Chesaux, "La route n'est pas mon circuit". Lors de la manifestation "Vevey Retro" en septembre 2012, 150 personnes ont été sensibilisées aux effets de l'alcool. La brigade de prévention routière était également présente au 93^e Comptoir Suisse avec le simulateur "voiture tonneau". A cette occasion, plus de 3300 personnes ont été sensibilisées à l'importance du port de la ceinture de sécurité. Finalement lors de la campagne "Dégagez Démarrer" 1'500 conducteurs ont été sensibilisés aux consignes hivernales, avec notamment la distribution de 1'000 grattoirs

Lausanne, le 19 mars 2012

Jean-Christophe Sauterel, officier de presse
Responsable direction prévention & communication
Renseignements : 021 644 80 22 ou 079 705 29 91